

vont des essaims magnifiques dans des bois touffus, il ne faut pas perdre de vue que ces abeilles n'ont qu'à se pourvoir de nourriture, et récoltent assez pour elles; que nous, au contraire, nous leur demandons leur superflu et le plus possible. Il est donc bon aussi, lorsqu'il est de la convenance d'un apiculteur de mettre un essaim sans bois, de veiller avec soin que la sortie soit franche et sans détour. Il ne vaut rien que l'abeille soit obligée de chercher constamment au ruche et de faire mille détours pour y arriver; il est clair que si, au lieu de trois sorties, par exemple, elle n'en peut faire que deux, c'est une perte énorme de travail et de produit. Ne perdons pas de vue le vieil axiome géométrique, que le chemin le plus court est la ligne droite, et orientons notre rucher sans bois, de façon que nos abeilles entrent ou sortent toujours franchement. — PÉCHILLOX

Comment j'ai doublé la quantité de mes fumiers.

Vous me demandez, M. le Rédacteur, de vous dire un mot de mon expérience personnelle; vous accepterez mes communications telles qu'elles sont. Voici comment je double la quantité de mes fumiers. J'ai derrière mes animaux, au bout d'un pavé qui est en pente, une auge de 9 pouces de large et de 7 de profondeur. Tous les jours ces auges sont remplies à moitié de terre noire parfaitement sèche et recueillie durant la grande sécheresse de l'été. Les engrais liquides et solides sont recueillis dans ces auges, les urines humectent le terreau, et lorsqu'il a la consistance d'une pâte, il est déposé à l'abri sur le tas de fumier. Il ne se perd pas une seule goutte d'engrais liquide. Derrière mes chevaux, je saupoudre tous les jours un pamer de ce terreau, ce qui empêche les émanations du fumier de cheval et ce qui me conserve aussi l'engrais liquide. Je saupoudre le plancher du poulailler, ce qui fait que le plancher est plus facilement balayé. Et voilà comment je réussis à doubler la quantité de mes fumiers, et je puis le dire aussi, à doubler mes récoltes.

WILLIAM LAFRANCE.

Lonnoyville, 28 Nov 1877 — *Journal d'Agriculture.*

Transport et emploi du fumier.

Les uns veulent que l'on transporte le fumier sur les champs immédiatement après l'avoir retiré de dessous les animaux; d'autres, au contraire, prétendent qu'il faut le garder dans la fosse jusqu'à ce que sa décomposition soit plus ou moins avancée. Lequel vaut le mieux? Il y a telles circonstances qui s'opposent au transport et à l'emploi immédiat. En général, on peut dire que ce qui convient le mieux, c'est de laisser le fumier dans la fosse pendant deux mois ou six semaines, pour lui donner le temps de commencer sa décomposition, qui s'achève dans la terre; par là il communiquera à cette dernière une espèce de fermentation dont elle se trouvera parfaitement et qui contribuera à l'améliorer. Il faut s'arranger de manière à ce que le fumier, une fois arrivé sur le champ auquel on le destine, soit enterré tout aussitôt et ne perde rien par l'exhalaison. Cependant celui que l'on transporte l'hiver, saison pendant laquelle l'évaporation est très faible, peut sans trop d'inconvénients être laissé en gros tas sur un coin du champ jusqu'à ce que l'état du sol permette de l'enterrer. Mais, dans quelque saison que ce soit, il ne doit jamais rester en petits tas sur le champ même que peu de temps; le séjour qu'il y ferait favoriserait son dessèchement, et laisserait longtemps son empreinte sur les places où il aurait reposé. Si les champs sont très éloignés de l'étable, et si les chemins qui y conduisent mauvais, on peut, en hiver, profiter, pour transporter le fumier, du moment où la terre est gelée. Mais aussitôt que la température vient à s'élever, il faut se hâter de le répandre et de l'enterrer; si l'on y manquait et qu'on le laissât trop au sec, il s'échaufferait et perdrait beaucoup de ses qualités fertilisantes.

Le fumier frais, que l'on emploie avant qu'il ait commencé à se décomposer, opère sa décomposition avec la terre, il communique donc à cette dernière une espèce de fermentation qui a pour résultat de la réchauffer et de l'améliorer; c'est là, pour les terres argilleuses, compactes, froides, un avantage que le fumier déjà décomposé ne leur procure point. Si, au contraire, il s'agit d'un

sol marneux, sableux, léger et peu profond, le fumier frais ne vaut rien, parce que la paille s'en décompose trop lentement. D'ailleurs il n'est pas nécessaire d'améliorer davantage un sol de cette nature.

Du reste, les conditions locales doivent plus que tout le reste décider l'époque de la fumure. Là où il n'y a ni jachères ni pâturages, où tout est champ labouré, suivent les principes de l'assolement alterne, on ne peut employer le fumier qu'au moment où il devient nécessaire, lorsque les travaux de préparation du sol l'exigent.

On conçoit également que si, en hiver, ou lorsque le temps est froid et humide, il n'y a pas d'inconvénient réel à ce que le fumier reste quelque temps répandu sur le sol avant d'être enterré; il n'en est pas de même à l'époque des grandes chaleurs, où l'évaporation se fait promptement.

Sociétés d'agriculture.—Leur avancement.

M. l'Éditeur.—Si les raisons ci-dessous sont trouvées pertinentes à la cause agricole, je vous serai obligé si vous voulez bien les insérer dans votre aimable journal. La classe des cultivateurs de nos campagnes a fait d'immenses progrès depuis le temps où le fléau résonnait dans nos granges depuis novembre à avril et qu'on avait que la faucille pour couper nos grains. Alors on ne semait aucune graine d'herbe ou de fourrage et on ne se doutait pas que la faux put jamais devenir un instrument passé de mode. Des différentes races de bétail, exception faite du cheval canadien qui valait bien celui d'aujourd'hui, sont aussi pour beaucoup dans la somme de progrès constaté. Mais ce qu'on voyait rarement alors et qu'on voit assez fréquemment aujourd'hui, ce sont des jeunes gens qui après avoir passé plusieurs années dans des maisons d'éducation supérieure, se livrent à l'agriculture. Alors il leur fallait nécessairement devenir avocat, médecin ou notaire. On ne croyait pas que l'éducation fût aussi nécessaire pour la profession agricole que pour les professions dites libérales, que le travail qui y est attaché est aussi honorable que celui des autres professions, que la charrue est aussi noble que la plume, le soc, le piochon ou le ciseau. Et vous-même, M. l'Éditeur, pouvez faire foi que toutes les sciences naturelles et physiques, la mécanique et même un des beaux arts, l'architecture, sont absolument nécessaires à qui veut faire de l'agriculture perfectionnée. Aussi, plus nous aurons parmi nous de ces cultivateurs instruits, plus l'agriculture progressera et plus elle sera respectée comme la mère de toutes les autres professions. Mais pour l'encouragement de l'éducation agricole, il me semble que le Gouvernement devrait être un peu plus libéral dans ses octrois au Conseil d'Agriculture, afin que celui-ci accorde un plus grand nombre de bourses aux différentes écoles de la province. Plusieurs sont d'opinion que ce mode d'encouragement serait égal, sinon supérieur, aux exhibitions annuelles. Les sociétés d'agriculture devraient aussi, dans le même but, tenir à honneur de donner la place de secrétaire-trésorier à une de ces personnes qui ont fait des sacrifices pour acquiescer une éducation agricole et qui la mettent en pratique; au contraire, bien souvent, le plus souvent peut-être, nous voyons des personnes appartenant à un état ou profession autre que celui de cultivateur remplir cette charge. Sans vouloir créer des préjugés, il me semble tout naturel que cet emploi appartienne au cultivateur. Dans un cas, les émoluments qui y sont attachés ne servent qu'à grossir un placement ou un prêt; dans l'autre, celui de l'agriculture, ils serviraient à l'amélioration de son bétail, de sa culture, de ses instruments aratoires, etc., etc. L'exemple qui est pour beaucoup dans le monde, soit pour le bien soit pour le mal, ferait que nous l'imiterions autant que nos moyens nous le permettraient; car, sans endosser les opinions de Darwin, nous sommes un peu comme le singe: nous aimons à faire comme les autres. Ces émoluments qui se montent à cent piastres et quelques fois plus par année rendraient le secrétaire-trésorier, en vivant, capable de faire de grandes améliorations, et ces améliorations surviraient au public comme de plus pour lui faire éviter les écueils et lui faire voir la bonne route.

En terminant, M. l'Éditeur, j'ose espérer que les sociétés d'agriculture de tous les comtés verront la justice de ces quel-